



HAL
open science

Le dépôt des vestiges humains brûlés au cours de La Tène, une question de peau ?

Isabelle Le Goff, Gilles Laperle, Patrice Millerat

► **To cite this version:**

Isabelle Le Goff, Gilles Laperle, Patrice Millerat. Le dépôt des vestiges humains brûlés au cours de La Tène, une question de peau ?. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, 2006, 24, pp.73-76. <hal-02523065>

HAL Id: hal-02523065

<https://hal.science/hal-02523065v1>

Submitted on 29 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

LE DÉPÔT DES VESTIGES HUMAINS BRÛLÉS AU COURS DE LA TÈNE, UNE QUESTION DE PEAU ?

I. LE GOFF, G. LAPERLE, P. MILLERAT

cellule d'archéologie funéraire, INRAP

Dans la Somme, l'acquisition de la documentation concernant les pratiques funéraires liées à la crémation s'est considérablement accélérée dans les années 90 en raison de la multiplication des travaux autoroutiers. Un premier état de la situation a été dressé en 1998 (Bayard et Buchez, 1998), le corpus atteint maintenant pour le moins 360 nouvelles tombes, avec les quelques 200 tombes trouvées dans la basse vallée de la Somme (tracé autoroutier de l'A16 nord). Plus au sud, ce sont plus de 150 sépultures mises au jour dans le Vermandois et sur les plateaux du Santerre (Buchez, Le Goff, Méniel, 2000) (tracé autoroutier de l'A29, gazoduc, ...). Aujourd'hui cet inventaire, déjà dépassé, concerne plus d'une quarantaine de sites qui illustrent une période précise, la plupart étant datée de La Tène moyenne, plus rarement de La Tène finale ou de La Tène ancienne. La documentation continue à s'enrichir avec les fouilles de cette année, notamment celles menées autour d'Amiens (Salouël ou Poulainville) ou encore dans le nord de la vallée de la Haute-Somme, à Méaulte.

Une des originalités de la région est la pratique quasi exclusive de la crémation, qui trouve un équivalent seulement dans le Nord et le Pas-de-Calais (Jacques, Rossignol, 2001). L'autre caractéristique sur laquelle nous souhaiterions attirer l'attention concerne cette fois le choix du contenant au sein duquel est assemblé ce qui constitue, dans la région qui nous occupe, le dépôt cinéraire ; des os humains, de la faune et du mobilier personnel (fibule, rasoir, couteau ...).

Parmi les surprises que dévoile la fouille des dépôts cinéraires, on constate que le choix du contenant exclut l'usage des vases céramiques pour ne se porter que sur des contenants en matière périssable. Les empreintes laissées sur l'amas osseux ont donc constitué un sujet d'étude en vue de caractériser au mieux la nature des objets destinés à recevoir les vestiges du défunt. Avec la première étape de ce travail, s'est posée la question des critères de reconnaissance des contenants, afin de distinguer ce qui relève du geste volontaire et des bioturbations aléatoires. Par ailleurs, il a été montré que la forme régulière, circulaire d'un amas d'os, critère important, ne suffisait pas cependant pour démontrer l'existence d'un contenant. En effet, des os déversés sur le sol depuis un contenant peuvent produire un résultat similaire. Les arguments forts se trouvent ailleurs, sur le pourtour du dépôt, là où se produit la contention (photos 1 à 3).

Pour retrouver un usage cinéraire des vases en terre cuite, il faut aller jusqu'en Haute-Normandie, par exemple à Cottévrard sur le site de «La Plaine de la Bucaille» où ne se rencontrent que des urnes céramiques ou à Saint-Riquier-en-Rivière «Au-Dessus du Val d'Aulnoy» (Blancquaert, 2002 – Le Goff 2002 – Mantel et al. 2002). La procédure y combine deux situations, le dépôt en urne et un modeste dépôt d'os effectué soit en sac, soit directement sur le fond de la tombe. En descendant au sud-ouest de la Somme, c'est dans les Ardennes que l'on observe à nouveau l'emploi de pot en terre. Le mode de dépôt y est complexe, les ensembles osseux, souvent démultipliés dans la tombe, sont placés soit en urne soit trouvés sur le fond des sépultures comme à Acy-Romance (Lambot, Friboulet, Méniel 1994). Plusieurs types de contenant coexistent sur le site de Betheniville «le Mont Merlan», localisé dans le nord de la Marne, les restes du défunt étant ensevelis dans une enveloppe périssable circulaire ou dans une urne (Achard-Corompt, Le Goff 2005).

Pourtant un examen de la forme des amas osseux montre que le choix de contenant en matière périssable n'a rien d'homogène. On reconnaît des formes circulaires interprétées comme la conséquence des effets de contention d'une enveloppe souple, peu contraignante, du type tissu noué, qui une fois posée sur une surface plane produit un amas de forme régulière, circulaire. D'autres amas présentent une morphologie évoquant un carré ou un rectangle, aux effets de paroi rectilignes considérés comme les indices d'un contenant rigide et contraignant, de type coffre. On citera encore

un cas plus complexe qui présente à la fois des effets de paroi rectilignes, une forme oblongue ou rectangulaire mais avec des angles arrondis. Cette configuration pourrait résulter de l'emploi d'un double contenant, une enveloppe souple elle-même placée dans une autre, plus rigide.

Une autre surprise fut de constater qu'au sein d'un ensemble funéraire, il existe en quelque sorte une norme dans le choix des contenants ; prédominance des enveloppes rigides rectangulaires, aux dimensions standardisées, sur le site de Méaulte par exemple. En basse vallée de la Somme, c'est également dans des éléments de type boîte rectangulaire mesurant presque toutes en moyenne 25 cm par 20 que sont rassemblés les vestiges du défunt avec ses objets personnels (Baray 1998). A Cizancourt, on emploie des contenants souples qui produisent des amas circulaires (Lefèbre 2002).

Se pose alors la question du rôle de ces objets, car au-delà de leur fonction de réceptacle se devine un discours identitaire qu'il s'agit maintenant d'explorer. Ces traces indirectes d'objet pourraient signer l'identité d'un groupe, jouer en quelque sorte le rôle, pour les restes brûlés du défunt soigneusement collectés, d'une seconde peau, une peau sociale

C'est en tous les cas une perspective inattendue et motivante de l'apport de l'archéologie des ossements humains brûlés



Situation archéologique, amas contraint avec sur le pourtour les indices d'une contention, et d'effet de paroi (clichés ILG)

Bibliographie

ACHARD-COROMPT (N.), LE GOFF (I.) 2005 – Bétheniville (Marne) « Mont Merlan ». Un monument funéraire du début du Ier siècle avant notre ère Plaquette « Archéologie préventive en Champagne-Ardenne »

ALAIN (J.), ROSSIGNOL (P.) 2001 – Pratiques funéraires et rituels après la mort en Artois à l'époque laténienne. Comparaisons avec le début de l'époque gallo-romaine. Dans Geoffroy J.-F. et Barbé H. (ed) *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique. Synthèses régionales et méthodologie*. Revue du Nord, Hors série. p. 29-62 (Art et archéologie n° 8)



Situation expérimentale, amas déversé d'un contenant dont la morphologie circulaire pourrait faire penser à un effet de paroi (cliché ILG)



Situation expérimentale, amas contraint, effets de contention et de paroi (cliché ILG)

BARAY (L.) 2002 – Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon, et Vignacourt (Somme) Actes de la table-ronde tenue à Glux-en-Glenne 1999, « *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (IIe s. avt J.-C. – 1er s. ap. J.-C.)*, Glux-en-Glenne p. 119-138 (Bibracte 5)

BAYARD (D.) ET BUCHEZ (N.) 1998 – Les tombes gauloises du Belgium, découvertes récentes. Leman-Delrive (dir.) *Les Celtes : rites funéraires en Gaule du Nord entre le Vie et le 1er siècle avt J.-C. . Recherches récentes en Wallonie*. Namur, p. 57-63 (Etudes et documents, série Fouilles, 4)

BLANCQUAERT (G.) 2002 –Cottévrard « la Plaine de la Bucaille ». Dans Dilly (G.) éd. *Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie*. Nord-ouest archéologie n° 13, CRADC : Berck-sur Mer. p.331-382

BUCHEZ (N.) LE GOFF (I.), MÉNIEL (P.) 2000 - Les ensembles funéraires de La Tène moyenne et finale. Amiens DFS

LEFÈVRE (P.) 2002 – La nécropole de Cizancourt (Somme) : présentation des indices de hiérarchisation interne des tombes. Actes de la table-ronde tenue à Glux-en-Glenne 1999, « *L'aristocratie celtes à la fin de l'âge du Fer (IIe s. avt J.-C. – 1er s. ap. J.-C.)*, Glux-en-Glenne p. 109-112 (Bibracte 5)

LE GOFF (I.) 2002 – Le traitement funéraire des défunts de Cottévrard et St-Aubin-Routot. Dans Dilly (G.) éd. *Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie*. Nord-ouest archéologie n° 13, CRADC : Berck-sur Mer. p.383-390

LAMBOT B., FRIBOULET M. ET MÉNIEL P., 1994 - Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes)-II, les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989, MSAC, n°8, supplément du bulletin n°2, Châlons sur Marne, 1994.

MANTEL (E.), DEVILLIERS (S.), DUBOIS (S.) 2002 – Le cimetière gaulois de St-Riquier-en-Rivière « au dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime). Dans Dilly (G.) éd. *Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie*. Nord-ouest archéologie n° 13, CRADC : Berck-sur Mer. p.9-40